



FONDS DE DOTATION
LYCÉE HENRI-IV

Dossier de candidature Bourse d'études

Nom

Prénom

Classe 2023-2024

**À remettre avant le 20 novembre 2023
directement en ligne à
demandes@fondsdotationlycee-h4.fr (solution à privilégier)**

Le document a été conçu pour être modifiable et complété en ligne. Pour cela, vous n'avez besoin d'aucun logiciel en particulier. Le document peut être complété en ligne, depuis votre navigateur Internet. Seules les pièces justificatives demandées devront être scannées. En cas de difficultés, vous pouvez envoyer un mail à l'adresse suivante : demandes@fondsdotationlycee-h4.fr en indiquant votre numéro de téléphone. Nous prendrons contact avec vous.

Le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV attribue, sur dossier examiné par un *Conseil des Sages* et validé par les enseignants et le Bureau, des bourses de 1000 € à 2000 € par an à des élèves de 1^{ère} année de CPGE ou CPES du Lycée Henri-IV, même non boursiers du CROUS. Ils pourront continuer à en bénéficier l'année suivante s'ils poursuivent en 2^{ème} année de CPGE (au lycée Henri-IV ou ailleurs) ou de CPES.

Les décisions du *Conseil des Sages* sont sans appel.

Le Conseil des Sages prend en compte 3 critères d'attribution :

Situation sociale et financière

Projet d'études, projet professionnel, motivation de l'élève

Résultats obtenus depuis le début de l'année scolaire et appréciations du professeur référent

bourse attribuée a un double objet :

Aider les élèves qui en ont besoin à financer leurs études d'excellence au lycée Henri-IV

Promouvoir l'égalité garçons/filles, en particulier dans les filières scientifiques.

Les élèves, boursiers ou non, aidés par le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV peuvent, par ailleurs, sous conditions d'éligibilité, accéder à un stage d'anglais, bénéficier de sorties culturelles, de conférences ...

Les usagers sont informés que leurs données personnelles fournies au Fonds de Dotation Lycée Henri-IV feront l'objet d'un traitement informatique respectant les dispositions 78-17 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée et des dispositions des articles L 252-1 et suivants du code de la sécurité intérieure.

Tout usager peut saisir le Président pour toutes les données personnelles qu'il a fournies et s'assurer de leur utilisation aux seules fins prévues de la réglementation.

FONDS DE DOTATION LYCÉE HENRI-IV

23, rue Clovis 75005 Paris – demandes@fondsdotationlycee-h4.fr

Suivez notre actualité sur : <https://fondsdotationlycee-h4.fr/>

Depuis 2014, le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV promeut plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine, en particulier dans les filières d'excellence.

Il a déjà accompagné et aidé **plus de 800 élèves**. Il est dirigé par des bénévoles.

Renseignements concernant directement l'élève

Date de naissance : **Lieu de naissance :**

Nationalité :

Téléphone personnel : **Mail personnel :**

Adresse pendant les études :

Je suis l'unique occupant(e) de mon logement OUI NON

Régime : 1.Internat 2.Internat/externé 3.Demi-pension 4.Externat

Frais trimestriels de restauration (sauf régime 4)

Frais trimestriels d'hébergement, charges comprises

Carte Navigo RATP NON OUI

Je suis titulaire d'une bourse CROUS NON OUI **Échelon :** **Montant annuel :**

Si je suis titulaire d'une autre bourse Laquelle : **Montant annuel :**

Si je bénéficie d'une autre aide (caisse de solidarité, aide à la mobilité...)

Laquelle : **Montant annuel :**

Lycée d'origine : **Ville :** **Pays :**

Spécialités en terminale : **Mention :**

Responsable(s) Père et mère Parent seul Tuteur Autre-Préciser :

Nombre de frère(s) et sœur(s) : **dont** **dans l'enseignement supérieur**

Responsable 1 Nom et Prénom :

Adresse :

Téléphone portable : **Mail :**

Responsable 2 Nom et Prénom :

Adresse (si différente de la précédente) :

Téléphone portable : **Mail :**

RESSOURCES MENSUELLES DES RESPONSABLES AYANT À CHARGE L'ÉLÈVE :

	1er responsable	2ème responsable
Salaire net ou pensions (retraite, invalidité, etc)		
Indemnités de chômage		
RSA		
Prestations familiales (CAF, MSA, etc.)		
Pension Alimentaire		
TOTAL GLOBAL		

Je soussigné(e) , élève en classe de

- certifie l'exactitude des informations données sur ma situation **OUI NON**
- m'engage à être présent(e) aux remises de chèque de bourse et aux rencontres annuelles du Fonds, sauf si ma situation ne le permet pas **OUI NON**
- autorise le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV à conserver mes coordonnées, après mes études au Lycée Henri-IV, à des fins de suivi sur le devenir des élèves **OUI NON**
- autorise le Fonds de Dotation Lycée Henri-IV à diffuser mon image sur ses réseaux sociaux et sur son site internet **OUI NON**

Fait à le / /2023

Signature de l'étudiant(e) :

Si l'étudiant(e) est mineur(e), signature d'au moins l'un de ses responsables :

- m'engage à devenir ambassadeur du Fonds pendant et après le Lycée **OUI NON**

COPIES À JOINDRE A CE DOSSIER, APRÈS LES AVOIR COCHÉES

Ces documents seront conservés uniquement pendant le temps des études en CPGE ou CPES

DANS TOUS LES CAS

- LETTRE DE MOTIVATION** : Mon choix d'études ? Dans quel but (projets) ? À quels besoins servirait la bourse, si elle était attribuée ? Le cas échéant, quelle diminution notable et durable des ressources du foyer (divorce, chômage, retraite, non-paiement de la pension alimentaire, rupture familiale de l'élève, etc.) est survenue récemment ?
- APPRÉCIATIONS DU PROFESSEUR RÉFÉRENT** : celui-ci devra remplir la fiche jointe à ce dossier (p4)
- COPIE DU LIVRET DE FAMILLE**
- DERNIER AVIS D'IMPOSITION OU DE NON-IMPOSITION. Si les parents sont divorcés et qu'il n'y a pas de pension alimentaire, fournir les avis d'imposition de chaque parent.**
- 3 DERNIERS JUSTIFICATIFS DE RESSOURCES** du responsable auquel l'étudiant est fiscalement rattaché (bulletins salaire, prestations Pôle Emploi, RSA, retraites, etc.)
- DERNIER RELEVÉ DE PRESTATIONS FAMILIALES**
- JUSTIFICATIF PASS NAVIGO RATP**

SELON LES CAS

- QUITTANCE DE LOYER de l'étudiant, FACTURE INTERNAT et/ou FACTURE CANTINE.**
- EXTRAIT DU JUGEMENT OU DE LA CONVENTION DE DIVORCE** précisant le nom des parents, la résidence habituelle de l'étudiant et le montant de la pension alimentaire éventuelle.
- NOTIFICATION D'ATTRIBUTION DE BOURSE** (CROUS, fondations ou autres organismes).
- POUR LES ÉTRANGERS**, adresser les documents fournis dans le pays d'origine. En cas de manque d'avis d'imposition et/ou de justificatifs de ressources, joindre une attestation sur l'honneur avec le montant des ressources du foyer converti en euros. Ne pas hésiter à nous questionner par mail.
- Pour les responsables qui connaissent une situation familiale particulière avec dégradation financière significative récente à signaler, un mail peut être adressé au Fonds de dotation. Indiquer le numéro de téléphone personnel à rappeler pour que nous étudions avec vous la situation. Le Fonds de Dotation ne communique aucune information, y compris aux élèves, sur les éléments recueillis.

APPRÉCIATIONS DU PROFESSEUR RÉFÉRENT

À joindre au dossier de candidature pour une bourse du Fonds de Dotation Lycée Henri-IV

NOM du professeur :

NOM de l'élève :

Prénom :

Niveau des premiers résultats obtenus :

- Très satisfaisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Très satisfaisant dans les disciplines suivantes :
- Satisfaisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Satisfaisant dans les disciplines suivantes :
- Satisfaisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Satisfaisant dans les disciplines suivantes :
- Satisfaisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Satisfaisant dans les disciplines suivantes :
- Convenable dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Convenable dans les disciplines suivantes :
- Médiocre voire insuffisant dans l'ensemble ou la quasi-totalité des disciplines
- Médiocre voire insuffisant dans les disciplines suivantes :

Appréciations sur le travail fourni, l'assiduité et la motivation de l'élève. (Précision importante : cette appréciation doit prendre en compte le point de vue de l'ensemble des professeurs de l'élève)

A Paris, le / /2023

Signature du professeur référent



*Madame,
Monsieur,
Chère étudiante,
Cher étudiant,*

Vous avez décidé de déposer ce dossier pour solliciter une aide de notre Fonds de Dotation Lycée Henri-IV. Sachez que nous l'étudierons avec la plus grande attention, dans le strict respect des valeurs qui en constituent les principes fondateurs.

Ce Fonds, dont les statuts ont été publiés au Journal Officiel le 9 août 2014, s'inscrit dans la continuité d'actions entreprises depuis 2006 au Lycée Henri-IV, afin de promouvoir plus de diversité pour plus d'égalité des chances au sein de l'école républicaine, en particulier dans les filières d'excellence ; avec une attention spécifique à l'égalité garçons/filles dans toutes les formations, scientifiques notamment.

Il a plusieurs finalités :

- Permettre à tous les élèves, quelles que soient leurs origines géographiques ou sociales, d'accomplir leurs études dans les meilleures conditions, au sein d'un établissement scolaire d'excellence : la Cité scolaire Lycée Henri-IV*
- Améliorer et adapter le cadre d'études de ces élèves au sein de la cité scolaire du Lycée Henri-IV.*

Notre Fonds s'est donc donné pour mission de soutenir le projet « d'ouverture et d'excellence » de l'établissement et il développe, dans ce but, des actions destinées à aider des élèves en fonction de leur situation matérielle et de leurs mérites.

Grâce à nos mécènes et donateurs particuliers qui nous soutiennent généreusement, plus de 900 élèves du Lycée ont été ainsi accompagnés, sous diverses formes : bourses d'études, sorties culturelles à l'Opéra à des concerts ou au théâtre, ateliers d'anglais, stage à Oxford ou Cambridge, soutien à l'équipement numérique, rencontres privilégiées avec des dirigeants d'entreprise, etc... Vous pourrez, selon votre situation, bénéficier de l'une ou l'autre de ces actions qui peuvent être cumulables.

Pour les élèves du 2d cycle, boursiers et/ou issus de la cordée Tremplin et/ou de collèves Réseau d'Education Prioritaire (REP)- et REP+), notre Fonds de Dotation a financé plusieurs années, des sorties culturelles, un Pass-Culture, le prêt de liseuses.

La direction de notre Fonds, que je préside, est assurée par une équipe de bénévoles constituée d'anciens membres de l'équipe de direction, d'anciens professeurs, d'anciens élèves, de parents d'élèves. Tous très attachés au Lycée Henri-IV, notre souhait le plus cher est de voir les élèves que nous avons accompagnés vers la réussite constituer une véritable communauté et s'engager à nos côtés, forts de leur expérience, à mieux faire connaître, promouvoir et développer nos actions.

Pour l'heure, tous les membres de notre Fonds s'associent à moi pour vous adresser de très chaleureux encouragements et souhaits de pleine réussite dans vos études, au Lycée Henri-IV et au-delà.



Patrice CORRE
Président du Fonds de Dotation
Lycée Henri-IV